

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la communication

Berne, 21.06.2019 / nb
VL CST

Par e-mail: finanzierung@bav.admin.ch

Loi fédérale sur le transport souterrain de marchandises Prise de position de PLR.Les Libéraux-Radicaux

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la consultation de l'objet mentionné ci-dessus. Vous trouverez ci-dessous notre position.

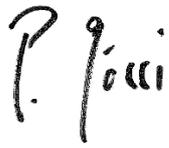
PLR.Les Libéraux-Radicaux soutient cette proposition de loi fédérale sur le transport souterrain de marchandises. De 2010 à 2030, le Conseil fédéral prévoit une hausse de 25% du tonnage de marchandises transportées par rail et par route. Sachant cela, le PLR ne peut que saluer les efforts d'acteurs privés visant à anticiper cette évolution. Il est judicieux que la Confédération ne participe pas financièrement au projet Cargo Sous Terrain (CST). Aucune défaillance du marché de transport des marchandises ne pourrait justifier une participation financière de la Confédération. Elle doit toutefois veiller à ce que les conditions-cadres soient favorables au développement durable du transport de marchandises. Il est donc juste que le Conseil fédéral réponde aux sollicitudes du groupe CST et propose une procédure uniforme d'approbation des plans pour le transport souterrain de marchandises au niveau fédéral. De cette manière un développement coordonné sera garanti.

La logistique « du dernier kilomètre », dans les agglomérations, constituera toujours un défi, même si CST voit le jour. Il est positif que CST se montre attentif à cet élément et envisage aussi des modèles alternatifs de distribution urbaine fine, en exploitant les synergies existantes. Les efforts visant à réduire le trafic en ville sont à saluer. Cet aspect sera déterminant : en effet, rien ne sert d'augmenter les capacités et l'efficacité du transport entre les centres urbains si des solutions ne sont pas trouvées concernant la problématique du dernier kilomètre.

S'il devait se réaliser, le projet CST aurait un impact positif sur le bilan écologique de la Suisse. Selon les prévisions, les clients de CST proviendraient en effet à 90% de la route (contre 10% pour le rail). Il convient également de souligner les conséquences positives d'un tel projet en termes de consommation réduite de terrains en surface. Ces éléments constituent un atout du projet CST.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos arguments, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos plus cordiales salutations.

PLR.Les Libéraux-Radicaux
La Présidente

Handwritten signature of Petra Güssi in black ink.

Petra Güssi
Conseillère nationale

Le Secrétaire général

Handwritten signature of Samuel Lanz in black ink.

Samuel Lanz

Annexes

-